

Mai 2016 | Vol. 14 N° 4

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

21 MAI 2016
de 8 h à 18 h

Programmation à la page 16



COLLECTE DES RDD
21 mai de 8 h à 16 h

AU GARAGE MUNICIPAL
Information à la page 20

CAMP
de **JOUR**

Journées d'inscription
Lundi 23 mai de 13 h à 17 h
Mardi 24 mai de 15 h à 18 h

 Aimez-nous sur

facebook

www.st-jacques.org

SOMMAIRE

LE **Jacobin**

Mai 2016 | Volume 14 N° 4

Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3-5

Urbanisme et réglementation

- Avis public 5
- Service de l'urbanisme 6
- Demande de permis 6
- Piscine 6-7
- Abattage d'arbre 7
- Feu à ciel ouvert 7

Loisirs et culture

- Journées d'inscription pour le camp de jour 8
- Terrain de tennis 9
- Terrain de pétanque 9
- Ligue amical de Hockey balle mixte 9
- Vente de livres 9
- Hockey mineur 10
- Teakwondo 10
- Zumba 10
- Cours de gardien averti avec formulaire d'inscription 11
- Formation DAFA 12
- Le groupe Scouts de Saint-Jacques 13

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

- Passion lecture 14
- Atelier de chocolat 14
- Soirées coup de coeur 14
- Congé – Journée nationale des Patriotes 14
- Horaire régulier et horaire estival 15
- Mot des responsables 15

Des nouvelles de vos organismes

- Frolic acadien et journée de l'environnement 16
- Jeux du 3^e âge de la MRC Montcalm 17
- Tirs de tracteurs antiques de Saint-Alexis 17
- FADOQ 18
- SHÉNA 18
- Groupe Entraide et Amitié de Saint-Jacques 19
- SOL 19

Information Saint-Jacques

- Carrefour giratoire 20
- Vente-débaras 20
- Collecte municipale des RDD 20
- Du changement à la Bibliothèque 20
- Congé – Journée nationale des Patriotes 20

Page couverture	Frolic Acadien et journée environnement Journées d'inscription au camp de jour
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo Conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 950 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

PROCHAINES SÉANCES 2 mai – 6 juin à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire: Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement
Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale
Tél.: 450 839-3671, poste 7610
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative
Tél. : 450 839-3671, poste 7612
info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Charles St-Georges
inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7660
urbanisme@st-jacques.org

Jean-Vincent Tanguay
inspecteur municipal
Tél. : 450 839-3671, poste 7661
inspecteur@st-jacques.org

Service des travaux publics

Hugo Allaire, directeur des travaux publics
Tél. : 450 839-7922 | travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilotte, technicien en loisirs
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Annie Jolicoeur
technicienne en comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7611
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté
préposée à la comptabilité
Tél. : 450 839-3671, poste 7630
service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception

Anne-Marie Forest, préposée à l'accueil et à la perception
Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur
Tél. : 450 839-3671 | incendie@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

1 866 624-8737

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 7 mars 2016

BILAN DES DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Société canadienne du cancer Mois de la jonquille

Il est résolu à l'unanimité de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille. Le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

Appui à la MRC de Montcalm Projet de loi 83 modifiant certaines dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec

Il est résolu à l'unanimité que la Municipalité de Saint-Jacques appuie le conseil de la MRC de Montcalm en exprimant son désaccord avec le contenu du projet de loi numéro 83 concernant les pouvoirs qui seraient dévolus au gouvernement pour, entre autres :

- > constituer, par décret, un office régional d'habitation sur le territoire de toute MRC qu'il désigne;
- > faire en sorte que ce nouvel office succède aux offices municipaux existants sur le territoire et devienne l'agent de la MRC identifiée, celle-ci étant, dans les circonstances, réputée avoir déclaré, à la date fixée dans le décret, sa compétence en matière de gestion du logement social en vertu de l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec (chapitre C-27.1) à l'égard des municipalités que le décret détermine.
- > De transmettre copie conforme de la présente résolution à la MRC de Montcalm, aux municipalités et aux offices municipaux d'habitation sur le territoire de la MRC de Montcalm et à la FQM.

Participation de la directrice générale au congrès annuel de l'ADMQ

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Josée

Favreau, directrice générale, à participer au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) les 15, 16 et 17 juin 2016 à Québec.

Participation au congrès de la COMBEQ

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'inscription de monsieur Charles Durand St-Georges, inspecteur municipal, afin qu'il participe au congrès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) les 28, 29 et 30 avril prochain à Rivière-du-Loup.

Renouvellement d'adhésion à Culture Lanaudière pour 2016 - 2017

Il est résolu à l'unanimité de procéder au renouvellement de l'adhésion à Culture Lanaudière pour 2016 - 2017 pour une somme de 220 \$.

Adhésion à l'AGFMQ

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'adhésion de madame Josée Favreau, directrice générale, et de madame Annie Jolicoeur, technicienne en comptabilité, à l'Association des gestionnaires financiers municipaux du Québec (AGFMQ) pour une somme de 550 \$ (plus taxes applicables).

Résultat des demandes de prix sur invitation pour le remplacement partiel du bardeau de toit de la mairie

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Les Constructions E. Lafontaine inc. d'une somme de 14 751 \$ (plus taxes applicables) pour le remplacement partiel du bardeau de toit de la Mairie et que les travaux soient effectués avant le 30 septembre 2016.

Services professionnels d'architectes Rénovation de la Maison du folklore

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Hétu-Bellehumeur architectes inc. pour les services professionnels d'une somme de 8 500 \$ (plus taxes applicables) dans le cadre de la rénovation de la Maison du folklore.



BILAN DES DÉCISIONS

Services professionnels d'ingénieurs **Rénovation de la Maison du folklore**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Charland, Dubé, Robillard Experts-Conseils inc. pour les services professionnels d'une somme de 8 500 \$ (plus taxes applicables) dans le cadre de la rénovation de la Maison du folklore.

Honoraires professionnels à NCL Envirotek inc. **Étude environnementale de site, phase 1** **(lot 4914759)**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de NCL Envirotek inc. pour une somme de 1 500 \$ (plus taxes applicables) pour la réalisation d'une étude environnementale de site phase 1 pour le lot 4914759 (cadastre du Québec).

Honoraires professionnels à Beaudoin Hurens **Agrandissement de la mairie**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture et de verser la somme de 950 \$ (plus taxes applicables) à Beaudoin Hurens pour les services rendus pendant les travaux d'agrandissement de la mairie.

Certificat de paiement n° 5 à René Gaudet **et fils inc.**

Agrandissement de la mairie

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de Héту-Bellehumeur architectes inc. et de verser la somme de 37 897,41 \$ (incluant la retenue et les taxes) à René Gaudet et fils inc. à titre de certificat de paiement n° 5 pour les travaux exécutés à la mairie.

Règlement numéro 285-2015

Mandat à Les Ateliers Rosy

Conception du prix remis par le comité sur la parité lors de la fête des bénévoles

Il est résolu à l'unanimité de mandater Les Ateliers Rosy pour la conception d'une œuvre faite de fer et de verre sous le thème « Femme de cœur », le tout pour une somme de 250 \$.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Offre de services de PG Solutions **Progiciel pour le réseau d'aqueduc, le réseau d'égout et les bornes d'incendie**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de services de PG Solutions d'une somme de 7 532 \$ (plus taxes applicables) pour l'ajout d'un progiciel pour la gestion des actifs en immobilisations sur son territoire pour le réseau d'aqueduc, le réseau d'égout et les bornes d'incendie.

Entretien des fleurs et arbustes **Eau Fil des Saisons Horticulture**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Eau Fil des Saisons Horticulture d'une somme de 8 062,05 \$ (taxes incluses) pour l'entretien des fleurs et arbuste pour la saison estivale 2016.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nomination d'un officier pour le **Service de sécurité incendie**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation de monsieur Daniel Bell et de procéder à la nomination de monsieur Maxime Forget à titre d'officier pour le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Jacques.

Formation d'opérateur d'autopompe **Service de sécurité incendie**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture et de verser la somme de 3 600 \$ à la Municipalité de Saint-Charles-Borromée pour la formation d'opérateur d'autopompe de quatre (4) pompiers de la Municipalité de Saint-Jacques. Les candidats sont monsieur Jonathan Laporte, monsieur Benoît Leblanc, monsieur Éric Leblanc et monsieur Jean-François Leblanc.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance ordinaire
du 7 mars 2016

BILAN DES DÉCISIONS

LOISIRS ET CULTURE

Politique d'inscription aux activités de loisirs offertes par la Municipalité de Saint-Jacques

Il est résolu à l'unanimité d'appliquer une surcharge de 25 % de la tarification régulière aux citoyens non-résidents qui s'inscrivent aux activités de loisirs offertes par la Municipalité de Saint-Jacques.

Embauche d'un moniteur en chef pour le camp de jour de l'année 2016

Il est résolu à l'unanimité d'embaucher monsieur Vincent Lemieux à titre de moniteur en chef pour le

camp de jour de la Municipalité de Saint-Jacques pour l'année 2016, et cela, aux conditions prévues à la politique salariale en vigueur et au guide d'emplois de la Municipalité de Saint-Jacques.

Embauche des animateurs pour le camp de jour de l'année 2016

Il est résolu à l'unanimité d'embaucher mesdames Karolane Geoffroy et Anne Desrochers à titre d'animatrices pour le camp de jour de la Municipalité de Saint-Jacques pour l'année 2016, et cela, aux conditions prévues à la politique salariale en vigueur et au guide d'emplois de la Municipalité de Saint-Jacques.

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant des frais exigibles.

URBANISME ET RÉGLEMENTATION

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE | Règlement n° 003-2016

La Municipalité de Saint-Jacques souhaite modifier le chapitre 13 du Règlement de zonage n° 55-2001 relatif à l'affichage dans la Municipalité de Saint-Jacques. Cette modification au règlement vise à mieux refléter l'usage et l'application que la Municipalité souhaite en faire. Bienvenue à tous!

Date : Lundi 30 mai 2016

Heure : 18 h 30

Lieu : Mairie de Saint-Jacques située au 16, rue Maréchal

URBANISME & RÉGLEMENTATION

LE BEAU TEMPS EST À NOS PORTES!

Ne soyez pas surpris de voir circuler nos inspecteurs municipaux, monsieur Charles D. St-Georges et monsieur Jean-Vincent Tanguay, sur notre territoire. Ils sont à votre service et veillent à assurer le respect de la réglementation de la Municipalité de Saint-Jacques.

Pour toutes questions ou demandes de renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec eux, ils se feront un plaisir de vous renseigner et de vous aider dans vos projets.

Charles D. St-Georges, inspecteur municipal 450 839-3671, poste 7660

Jean-Vincent Tanguay, inspecteur municipal 450 839-3671, poste 7661 (lundi, mardi et vendredi)

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration!

DEMANDE DE PERMIS

L'obtention d'un permis est obligatoire pour tous travaux tels que :

- Rénovations intérieures et extérieures
- Agrandissement
- Construction d'un bâtiment accessoire (garage, cabanon, abri d'auto permanent, etc.)
- Construction neuve (résidentielle, commerciale, industrielle, etc.)
- Nouveau logement (logement complémentaire ou intergénérationnel)
- Piscine hors terre, creusée ou semi-creusée
- Installation septique
- Démolition
- Aménagement de stationnement hors rue de plus de trois cases;
- Usage complémentaire (opérer un commerce et/ou offrir un service dans son lieu de résidence)



Le Service d'urbanisme a mis à votre disposition, sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques, différents formulaires de demande de permis. **Consultez-les au <http://st-jacques.org/index.jsp?p=53>**

La liste des documents et informations à fournir pour une demande de permis est également disponible ainsi que des informations supplémentaires quant à la réglementation de la Municipalité de Saint-Jacques. Vous trouverez fort probablement des réponses à vos questions!

PISCINE

Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles, adopté par la province de Québec, indique que :

- Dans le but d'assurer le respect des normes, un permis délivré par la Municipalité locale est nécessaire pour construire, installer ou remplacer une piscine ou pour ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine.
- Toute piscine (creusée, semi-creusée, hors terre de moins de 1,2 mètre et démontable de moins de 1,4 mètre) doit être entourée d'une enceinte de manière à en protéger l'accès;

URBANISME & RÉGLEMENTATION

- Une haie ou des arbustes ne peuvent constituer une enceinte;
- Toute porte aménagée dans une enceinte doit être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte et permettant à cette dernière de se refermer et de se verrouiller automatiquement;
- Une piscine hors terre de plus de 1,2 mètre en tout point par rapport au sol ou une piscine démontable dont la hauteur de la paroi est de 1,4 mètre ou plus n'a pas à être entourée d'une enceinte lorsque l'accès s'effectue au moyen d'une échelle munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement, ou encore, à partir d'une plate-forme ou terrasse rattachée à la résidence dont l'accès est protégé par une enceinte sécurisée afin d'empêcher son utilisation par un enfant;

Pour consulter la version intégrale du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles de la province du Québec, consultez :

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=//S_3_1_02/S3_1_02R1.htm

ABATTAGE D'ARBRE

Un projet de coupe de tout arbre est interdit sans l'obtention d'un certificat d'autorisation, si ces travaux ne sont pas effectués simultanément à la construction, à la transformation, à la réparation, à l'agrandissement ou à l'addition de bâtiments. La demande doit être présentée au Service de l'urbanisme de la Municipalité de Saint-Jacques, tel que stipulé au **Règlement sur les permis et certificats n° 58-2001**.

FEU À CIEL OUVERT

Il est défendu d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sans permis sauf s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet, tel que stipulé au **Règlement sur les nuisances n° 266-2015**.

Il est interdit de brûler des matières résiduelles, des déchets et des matériaux de construction, de l'ameublement et tout autre élément, sous peine des amendes prévues et des frais d'extinction ou de déplacement du service de sécurité incendie, tel que stipulé au **Règlement n° 283-2015 en matière de sécurité incendie**.

Ce même règlement stipule qu'il est interdit de faire usage de feux d'artifice ou de pétards et de décharger des armes à feu, sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques, sauf lorsqu'une autorisation du service de sécurité incendie a été obtenue pour une activité spéciale d'intérêt public.



LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

CAMP de JOUR



Les inscriptions pour le camp de jour auront lieu le lundi 23 mai de 13 h à 17 h (Journée nationale des patriotes) et le mardi 24 mai de 15 h à 18 h à la salle du conseil de la mairie de Saint-Jacques situé au 16, rue Maréchal.

Le camp de jour est offert aux enfants âgés de 5 (au 30 juin) à 12 ans, résidents de Saint-Jacques, Sainte-Marie Salomé et Saint-Alexis. Les non-résidents, autres que les municipalités participantes, devront défrayer une surcharge de 25 % du tarif indiqué, si place il y a.

COÛTS

Camp de jour

1^{er} enfant : 45 \$

2^e enfant : 35 \$

3^e enfant et plus : 30 \$

Service de garde

25 \$ par semaine

Avant-midi : 7 h à 9 h

Après-midi : 16 h à 17 h 30

Chandail

10 \$ obligatoire lors des sorties

Le camp de jour débutera le 27 juin (fermé le 1^{er} juillet) jusqu'au 19 août de 9 h à 16 h.

MODALITÉS

Il est possible d'effectuer votre paiement par chèques postdatés aux dates suivantes : 23 mai | 9 juin | 23 juin.

Téléchargez le dépliant ainsi que le formulaire d'inscription du camp de jour sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques. Des copies en format papier sont également disponibles à la mairie de Saint-Jacques.

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI!

Le fait d'avoir rempli le formulaire au préalable n'assure en aucun cas votre inscription et votre priorité. Nous ne prendrons aucun formulaire ou inscription avant les journées d'inscription. LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ.

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

Terrain de Tennis



Les terrains de tennis sont maintenant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie. Les règles d'utilisation sont disponibles auprès du Service des loisirs et de la culture. L'horaire de disponibilité sera affiché sur les terrains de tennis et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques.

Terrain de pétanque



Les terrains de pétanque sont maintenant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie. Les règles d'utilisation sont disponibles auprès du Service des loisirs et de la culture. L'horaire de disponibilité sera affiché sur les terrains de pétanque et sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques. Les terrains de pétanque sont réservés tous les mardis soirs du 3 mai au 23 août pour la tenue de tournois.

Ligue amicale de Hockey balle mixte

Il reste de la place pour les inscriptions du hockey balle!

Bienvenu à tous les citoyens, petits, moyens, grands, jeunes et moins jeunes, filles ou garçons!
2 catégories (mixtes) vous sont offertes (limite de 30 joueurs par catégorie)

Enfants

7 à 12 ans
Lundi de 18 h 30 à 19 h 30
35 \$

Adultes

18 ans et plus
Jeudi de 19 h 30 à 20 h 30
35 \$

Les joutes débiteront le lundi 30 mai 2016 et jeudi 2 juin pour 10 semaines.
Fin des inscriptions le mardi 24 mai 2016

ÉQUIPEMENTS

REQUIS :

Casque avec visière
ou demi-visière, gants,
jambières
(hockey balle),
bâton de hockey

VENTE DE LIVRES 2016

La vente de livres aura lieu le jeudi 19 mai de 14 h à 19 h, à la mairie, 16 rue Maréchal.
Les sommes amassées serviront au financement des activités culturelles offertes aux jeunes.

Luce Archambault et Nicole Éthier, responsables

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

HOCKEY MINEUR | PÉRIODES D'INSCRIPTION

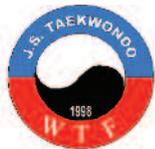
Du 6 au 17 juin, à la mairie de Saint-Jacques, se tiendra la période d'inscription pour le hockey mineur. Il y aura également une période d'inscriptions tardives du 1^{er} au 12 août.

Le formulaire d'inscription et la liste des frais inhérents sont disponibles à la mairie, sur le site Internet et la page Facebook de la Municipalité de Saint-Jacques.

La Municipalité de Saint-Jacques rembourse les frais d'inscription jusqu'à concurrence de 150 \$ par enfant.

TAEKWONDO

Entraîneur Maître Jacques Sourdif
Sessions de 8 semaines.



Âges : à partir de 5 ans, ados, adultes, parent-enfant

Groupes : 20 personnes et plus

Endroit : au gymnase de l'école primaire Saint-Louis de France situé au 4, rue du Collège.

Option 1 :

Coût : 80 \$ / 8 cours d'une heure trente
Horaires : Samedi de 9 h à 10 h 30

Option 2 :

Coût : 120 \$ / 8 cours de 3 heures.
Horaire : Samedi de 9 h à 12 h

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION :

Chantal 450 752-2629

Zumba fitness

À la fois ludique et motivante, la Zumba constitue un entraînement cardio-vasculaire complet. Les chorégraphies s'inspirent des rythmes du monde. Une ambiance de plaisir contagieux. Une séance de Zumba permet de brûler jusqu'à 500 calories par heure. Bienvenue à tous!

Jours et heures : Lundi, 18 h 30 à 19 h 30, du 2 mai au 20 juin
(pas de cours : le 30 mai et le 6 juin)

Mardi, 10 h à 11 h, du 3 mai au 21 juin
(pas de cours le 31 mai et le 7 juin)

Jeudi, 18 h 30 à 19 h 30, du 5 mai au 23 juin
(pas de cours les 2 et 9 juin)

Lieu : Salle Les petits pas Jacadiens

Coût : 60 \$

Zumba55

Le cours s'adresse surtout aux débutants de tout âge, qui souhaitent reprendre une activité physique, tout en s'amusant ! C'est l'activité parfaite pour des seniors ou pour les personnes qui sont physiquement limitées ou inactives. Nul besoin de savoir danser pour suivre ce cours. La musique est toute aussi rythmée et les pas sont plus faciles à suivre que le cours de Zumba Fitness.

Jour et heure : Jeudi, 15 h 30 à 16 h 30,
du 5 mai au 23 juin
(pas de cours les 2 et 9 juin)

Lieu : Salle Les petits pas Jacadiens

Coût : 60 \$



LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670



COURS DE Gardiens avertis

Le cours de Gardiens avertis sera donné dans notre municipalité par madame Nancy-Jacinthe Racicot, animatrice au cours de gardiens et secourisme général RCR/DEA niveau C par La Croix-Rouge canadienne. Le cours Gardiens avertis comporte tous les éléments éducatifs utiles et fiables que vous auriez souhaités pour votre jeune. Ce cours est un

programme reconnu à l'échelle nationale pour donner à ceux et celles qui y participent de l'assurance, des connaissances et des techniques nécessaires pour garder des enfants et prendre soin d'eux-mêmes. Ce sont d'importants outils que posséderont vos jeunes pour développer des habiletés inestimables dont ils auront besoin tout au long de leur vie.

Chaque participant recevra le manuel du gardien ainsi que la carte de certification plastifiée, une fois l'examen réussi.

Qui : Les jeunes de 11 à 15 ans. (Groupe de 10 personnes requis - maximum de 30)

Lieu : Centre culturel du Vieux-Collège situé au 50, rue Saint-Jacques

Côût : 40 \$ / participant manuel + carte
45 \$ / participant manuel + carte + mini-trousse de premiers soins

Quand : Lundi 23 mai de 9 h à 17 h

Matériel

requis : Un lunch froid, 2 collations, un crayon, des feuilles et une poupée.



GARDIENS AVERTIS – 23 mai 2016

J'accepte que mon enfant, _____, participe au cours Gardiens avertis et je m'engage à assurer le transport aller-retour. Le paiement de 40 \$ ou 45 \$, en argent comptant, est joint à ce coupon-réponse.

N.B. En cas d'absence, aucun remboursement ne sera effectué.

Tél. : _____ Date de naissance : _____

Signature du parent ou du tuteur : _____

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilote, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670

PROGRAMME

DAFA

Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur

**COÛT
30 \$**

Formation de base en animation de sport et loisir

**2 fins de semaine de formation de
9 h à 16 h + 35 h de stage**

Formation offerte en collaboration avec les municipalités de Saint-Jacques,
Saint-Roch-de-l'Achigan et Saint-Lin-Laurentides



TOMMY PILOTTE – (450)839-3671 poste 7670
loisir@st-jacques.org

LOISIRS & CULTURE

INFORMATION : Tommy Pilotte, technicien en loisirs | loisir@st-jacques.org | 450 839-3671, poste 7670



Créer un monde meilleur

Ces quatre mots résument l'essence du scoutisme. Le Scoutisme a pour mission de contribuer à l'éducation des jeunes afin de leur permettre de devenir des individus accomplis, épanouis, des citoyens responsables dans leur communauté. Donc, de participer à la construction d'un monde meilleur peuplé de personnes prêtes à jouer un rôle constructif dans la société.

Les programmes des scouts castors, âgés de 7-8 ans et celui des scouts louveteaux, âgés de 9-11 ans sont axés sur le plaisir et l'amitié et permettent à votre enfant de s'ouvrir sur le monde. Les programmes comportent un peu de tout – des activités de plein air, des jeux, de la musique et du sport. Tout au long de leur parcours, les scouts se font de nouveaux amis, apprennent la coopération, le travail d'équipe et acquièrent de la confiance. Les castors apprennent à vivre en communauté et à partager; les louveteaux travaillent à faire toujours de leur mieux. Tous collaborent et réalisent des tâches adaptées à leur groupe d'âge qui permettent d'acquérir une foule de nouvelles habiletés.

Votre enfant est un petit aventurier en herbe ?

VOUS avez en envie d'aider
à organiser des activités et à animer ?!

Inscris-toi au SCOUT

Nous avons besoin de vous! Ce sera le début d'une grande aventure scoutie pour lui et pour vous, ponctuée de souvenirs inoubliables, tous ensemble!

Tu aimes...

- Apprendre des choses nouvelles
- Te faire de nouveaux amis
- Utiliser ton imagination
- Faire du sport
- Vivre des expériences extraordinaires
- La nature

Alors ta place est chez
les SCOUTS de St-Jacques!!!



Le groupe scout de St-Jacques existe depuis plus de 80 ans!
Des activités aussi diversifiées que stimulantes t'y attendent!

Pour informations:
Jean-Philippe Gaudet 450 960-8023
Myriam Ricard 450 839-9034



Bibliothèque

Marcel-Dugas

PASSION LECTURE

LIVRES JEUNESSE

Le journal d'un dégonflé; roman, présentement il y en a 9 dans la collection

Petit livre pour dire non aux abus; album

Les inventions à travers le temps; documentaire

Star wars, Académie Jedi; bandes dessinées, nous en avons 3 présentement

Peintres, qui êtes-vous?; Documentaire

Défense d'entrer; roman pour 10 ans et plus, il y en a quatre de parus à ce jour

Yogamusant; documentaire

Mon premier livre de recettes de Ricardo; documentaire.



Atelier de chocolat

Le jeudi 24 mars dernier, les jeunes ont eu droit à une soirée chocolatée. Ils ont eu le plaisir de décorer un petit mouton de Pâques. L'enthousiasme et la créativité était au rendez-vous. Nous remercions madame Geneviève Veillette de Créations et Saveurs à Saint-Jacques d'avoir animé cette activité. Un grand succès!



Soirées coup de cœur

Notre prochaine soirée aura lieu le **mercredi 25 mai** et vous êtes tous invités à venir partager vos coups de cœur littéraires.

JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Veillez noter que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas sera **fermée le lundi 23 mai** pour le congé de la Journée nationale des Patriotes. Nous serons de retour le mardi 24 mai pour le prêt de livres.

Bibliothèque

Marcel-Dugas

La bibliothèque c'est gratuit!

HORAIRE RÉGULIER

Lundi 14 h à 20 h | Jeudi 14 h à 20 h
Mardi 14 h à 18 h | Samedi 10 h à 12 h



NOUS PRENONS UN PEU D'AVANCE POUR VOUS ANNONCER L'HORAIRE D'ÉTÉ.

Horaire d'été : Du 20 juin au 5 septembre inclusivement

Lundi, 13 h à 18 h | Mardi, 13 h à 16 h | Jeudi, 13 h à 20 h

À tous nos abonnés,

En mai nous quitterons nos fonctions respectives à la bibliothèque.

Notre travail a été pour chacune d'entre nous une source de grand bonheur et d'immense fierté.

Nous en profitons pour vous remercier de nous avoir fait confiance depuis tant d'années. Vos bons mots et votre bonne humeur ont rendu ce travail si valorisant.

Ce fut un réel plaisir de vous accompagner dans vos choix de lectures et par le fait même, souscrire à ce que la bibliothèque a de plus important, être un lieu privilégié de culture.

Gardons-la vivante et dynamique!

Au plaisir de se revoir.

Sylvie Mercier, responsable des services aux abonnés

Lisette Nowry, responsable du service technique

VOS ORGANISMES

21 mai | SUR LES TERRAINS
DE L'ÉGLISE

8 h à 16 h Collecte municipale
RDD, pneus hors d'usage et matériel
électronique
Au garage municipal - 186, rue Saint-Jacques

10 h Collecte de bouteilles vides
Distribution de compost (pas de remorque s.v.p.)
Distribution de pousses d'arbres
Jeux gonflables
Encan chinois

10 h 30 Début de plantation de fleurs et aménagement
des plates-bandes

11 h 30 Début dîner hot-dog
(liqueur, jus et bière en vente sur place)

14 h Tirage de l'encan chinois

14 h 30 Fin des activités

AVIS DE RECHERCHE

Pour le 11^e anniversaire du Frolic, nous sommes à la recherche de bénévoles intéressés à nous donner un coup de main dans la préparation et la réalisation de cette activité familiale!

INFORMATION : Isabelle Marsolais | 450 839-2136



ANIMATION : Clown Totoche | Photomaton | Éducazoo

VOS ORGANISMES

JEUX DU 3^E ÂGE DE LA MRC MONTCALM

Cette année, les jeux du 3^e âge fête leur 30^e édition!

Nous aurons le plaisir de célébrer cet événement avec eux. Cette édition se déroulera à Saint-Alexis les 3 et 4 août prochains sur le terrain des loisirs et/ou sous le chapiteau. **N'oubliez pas d'inscrire ces dates à votre agenda!**

Toutes personnes de 50 ans et plus, habitant le territoire de la MRC Montcalm pourront s'inscrire gratuitement aux jeux de leur choix. Nous vous attendons en grand nombre!

Rappel sur les autres activités qui précèdent les jeux

LE SOUPER BÉNÉFICE ET DANSE

Pour tous

Date : Samedi 28 mai à 17 h

Lieu : Sous-sol de l'Église Saint-Roch

Coût : 20 \$

Permis SAQ

LA JOURNÉE ENSOLEILLÉE

Pour tous

Date : Mercredi 29 juin de 10 h à 15 h

Lieu : Le Domaine La Chaudière de Saint-Alexis

Coût : 10 \$ pour la journée

Jeux, dîner, animation, prix de présence, etc.

Les billets seront en vente au conseil des municipalités par les représentants des jeux du 3^e âge.

Michelyne Bellerose, secrétaire jeux 3^e âge

Tirs de tracteurs antiques à Saint-Alexis

**Vous avez des talents artistiques (artisan, artiste peintre, tisserande ou autres).
Venez exposer sur le site du terrain des loisirs!**



Chaque année plus de mille personnes participent à cet événement. C'est un excellent moyen de vous faire connaître!

Le samedi 6 août 2016 (sera remis au dimanche 7 août, en cas de pluie)

POUR VOUS INSCRIRE OU POUR INFORMATION :

Michelyne Bellerose

450 839 -2312 | michelyne.bellerose@hotmail.com

VOS ORGANISMES



ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ



Club FADOQ Saint-Jacques
Lanaudière

Les activités régulières se terminent avec le spectacle de la Chorale de l'Amitié. Elles reprendront à la fin août lors de la vente de cartes de membres. Nous vous souhaitons un bon été et au plaisir de se retrouver en septembre.

DÎNER DE PÈRES ET MÈRES

Date : Mardi 10 mai

Heure : 11 h 30

Endroit : Centre culturel du Vieux-Collège

Il est temps de réserver vos billets, si ce n'est pas encore fait...

Denise : 450 839-2132, Rita : 450 839-6567

CONCERT DE LA CHORALE DE L'AMITIÉ FADOQ SAINT-JACQUES

Chansons connues de comédies musicales tout aussi connues sous la direction de Louise Baril

Date : Vendredi 13 mai 2016

Heure : 20 h

Endroit : Auditorium, Collège Esther-Blondin

Les billets sont en vente au coût de 10 \$



SHÉNA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

Vous êtes invité à sa conférence **le 17 mai 2016 à 19 h 15**

DE NOUVELLES FAÇONS DE CRÉER DES AMÉNAGEMENTS EN POTS AVEC ALBERT MONDOR

La culture des plantes en contenant est actuellement plus populaire que jamais. Arbustes, vivaces, annuelles, plantes tropicales, plantes succulentes, cactus, légumes et fines herbes; toutes sortes de végétaux peuvent être cultivés en pots! En plus de vous inspirer avec de nombreuses idées d'arrangements de plantes en pots originales et inusitées, vous verrez durant cette conférence comment rendre vos boîtes à fleurs tout aussi attrayantes en mars qu'en plein cœur de l'été.

LE 31 MAI 2016 À 19 H | ENCAN DE PLANTES

Belle occasion de vous procurer de belles plantes à bon prix!
Tout cela aura lieu à la salle du Centre culturel du Vieux-Collège situé au 50, rue Saint-Jacques .

La conférence est gratuite pour les membres
5 \$ pour les non-membres.

Par Suzie Bonin, Vice-Présidente

INFORMATIONS :
Jeanne d'Arc Patenaude
450 759-6907



VOS ORGANISMES



Le Groupe Entraide et Amitié de Saint-Jacques invite les citoyens de la Nouvelle-Acadie à venir célébrer la Fête des Mères et la Fête des Pères!

Fête des Mères

Musique avec Jean-Michel et ses chansons, buffet froid et chansons avec monsieur Lajeunesse.

Date : Lundi 9 mai 2016

Heure : 11 h 30

Lieu : Sous-sol de l'église de Saint-Jacques

Coût : 10 \$ par personne (buffet froid) ou 5 \$ pour l'animation en après-midi

Fête des Pères

Repas chaud et magicien.

Date : Lundi 20 juin 2016

Heure : 11 h 30

Lieu : Sous-sol de l'église de Saint-Jacques

Coût : 12 \$ par personne (dîner chaud) ou 5 \$ pour l'animation en après-midi

INFORMATIONS : Lise B.Gagnon 450 839-3378



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE DE LANAUDIÈRE

Voici nos activités à venir. Vous pouvez trouver tous les détails de nos conférences et sorties sur notre site.

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Le mercredi 11 mai 2016 - Conférence sur Les Martinets Ramoneurs par Daniel Coderre

Le coût d'entrée est de 2 \$ pour les membres et de 4 \$ pour les non-membres.

Lieu : 34, 1^{re} avenue, à Notre-Dame-des-Prairies à 19 h, entrée par l'escalier sur le coté gauche de l'édifice.

Le samedi 14 mai 2016 - Sortie à la Montagne Coupée avec Peter Berkers

Prière de vous inscrire auprès de Peter Berkers à paberkers.pb@gmail.com. En cas de pluie, l'activité sera annulée.

Le vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 mai 2016 - L'avifête

L'Avifête est un moment privilégié au printemps, lors de la migration, et le défi des ornithologues sera de couvrir la plus grande partie du territoire Lanaudois et d'y recenser les espèces d'oiseaux présentes. Par la suite, on invite tous les participants à se réunir le dimanche 22 mai, à 11 h, au 34, 1^{re} Avenue, à Notre-Dame-des-Prairies pour mettre en commun et compiler toutes les espèces observées.

Le samedi 28 mai 2016 - Sortie à Saint-Donat avec Jean-François Piché

Le rendez-vous est fixé à 8 h 30 au stationnement de l'Église Saint-Donat.

Prière de vous inscrire auprès de Jean-François Piché à j.f.p@videotron.ca afin d'être avisé en cas d'annulation.

INFORMATION : Luc Foisy | 450 759-8987

Jeanne d'Arc Patenaude pour la SOL

INFORMATION

CARREFOUR GIRATOIRE

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) prévoit commencer les travaux de construction d'un carrefour giratoire à l'intersection des routes 341 et 158 dès août 2016. Pendant la durée des travaux, le MTQ mettra en place une voie de contournement située sur la montée Allard ou la rue Venne, au besoin, selon les travaux.

La Municipalité de Saint-Jacques vous informera des développements dans ce dossier.

VENTE-DÉBARRAS

21, 22 et 23 mai de 8 h à 18 h

Les ventes-débarras sont autorisées, avec un permis, du 21 au 23 mai de 8 h à 18 h. En cas de forte pluie, la vente-débarras est autorisée uniquement la fin de semaine suivante.

Vous devez obligatoirement vous procurer un permis (gratuit) à la mairie.

DU CHANGEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE MARCEL-DUGAS

Nous désirons vous informer que madame Sylvie Mercier et madame Lisette Noury quittent leurs fonctions respectives à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas. Après plus de 20 ans de services assidus à la Municipalité de Saint-Jacques, elles visent maintenant une retraite bien méritée.

Tous leurs amis et confrères de travail les félicitent pour ses années de bons et loyaux services et leur souhaitent du succès dans leurs nouveaux défis ainsi qu'une bonne et heureuse retraite!

Toute l'équipe de la Municipalité de Saint-Jacques

COLLECTE MUNICIPALE DES RDD

La collecte aura lieu le **samedi 21 mai de 8 h à 16 h** au garage municipal situé au 186, rue Saint-Jacques.

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

On trouve sur l'étiquette des produits domestiques dangereux un ou plusieurs de ces pictogrammes :



Corrosif Toxique Inflammable Explosif

PNEUS HORS D'USAGE

Seuls les pneus hors d'usage suivants sont acceptés, sauf les jantes : voitures, camions (diamètre de 48 po et moins) petits pneus (ex. VTT, moto). Les pneus de bicyclette et de tracteur ne sont pas acceptés.

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

Amplificateur, système de son, cellulaire, chargeur, ordinateur (clavier, souris, modem), imprimante, photocopieur, électroménager (sauf réfrigérateur), micro-ondes, magnétoscope, projecteur, téléviseur et télécommande.

SERVICE GRATUIT

NOUVELLE EMPLOYÉE À LA MUNICIPALITÉ

C'est avec enthousiasme que nous accueillons au sein de l'équipe madame Joanie Buisson, qui occupera le poste de technicienne pour le Service culturel à la Bibliothèque municipale Marcel-Dugas. Madame Buisson est la personne adéquate pour assurer le suivi des services et saura certainement mettre à profit ses compétences ainsi que son dynamisme dans l'exécution de ces tâches. Soyez assuré que madame Buisson offrira aux Jacobines et Jacobins un service de qualité digne de ses prédécesseures.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans sa nouvelle équipe!

La mairie sera fermée à l'occasion du congé de la Journée nationale des Patriotes le lundi 23 mai. Les inscriptions pour le camp de jour auront toutefois lieu à la salle du conseil de 13 h à 17 h.